

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 26 (1964)  
**Heft:** 4

**Artikel:** L'achat et l'utilisation des machines en commun  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083344>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **L'achat et l'utilisation des machines en commun**

On connaît les difficultés dans lesquelles se débattent les petites entreprises agricoles. Ces difficultés sont dues en grande partie à l'impossibilité de mécaniser et de motoriser sur une large échelle. Mais si une seule exploitation se heurte à des obstacles insurmontables, plusieurs exploitations qui collaborent peuvent constituer un ensemble d'un tout autre potentiel. Les problèmes agricoles les plus importants, tels que ceux se rattachant à la mécanisation, peuvent être alors bien mieux résolus.

Pour survivre, les petites exploitations doivent donc s'unir, et les formes d'association peuvent être très diverses suivant les circonstances. Il importe en tout cas que les associés fassent preuve d'initiative, de sincérité et d'honnêteté, en renonçant à un égoïsme et à un individualisme qui mèneraient à la faillite de toute tentative de coopération et porteraient préjudice à tous.

A l'heure actuelle, on constate déjà dans plusieurs pays l'existence de nombreux groupements formés de petits exploitants qui se sont associés pour conjuguer leurs efforts. Un de ces groupements qui semble présenter un intérêt particulier du fait des principes aussi simples que réalistes qui ont présidé à sa naissance est celui qui a été réalisé à Coligny, village de l'Isère situé dans une région de plaines coupées de collines. Ici les terres sont argileuses et difficiles à travailler. Les cultures pratiquées traditionnellement sont très diverses. Les domaines ont une superficie variant de 10 à 20 hectares et comportent une assez grande proportion de terrains en pente, ainsi que de nombreuses parcelles disséminées. La main-d'œuvre salariée s'y fait de plus en plus rare. La mécanisation n'y connaît pas un grand développement et les rendements ne sont pas élevés.

C'est dans cette région que cinq agriculteurs ont su regarder les choses en face. Ils se rendirent compte qu'ils avaient de nombreux problèmes communs et qu'il ne fallait qu'un peu de bon sens et de compréhension réciproque pour arriver à les résoudre bien mieux ensemble. Ils décidèrent donc d'unir leurs efforts.

Leurs terres n'étaient pas distantes de plus de 5 km les unes des autres et les cinq domaines représentaient une superficie globale de 75 hectares. On pouvait dire dès lors que ces terres constituaient ensemble un grand domaine. A vrai dire, leur idée du début était de s'associer seulement pour éviter de faire à la main, très péniblement, la récolte des céréales et le battage du grain. Mais en discutant plus à fond leurs problèmes, ils comprirent qu'il valait la peine de s'entendre également pour effectuer d'autres travaux.

Le premier soin de cette communauté fut d'acheter collectivement une moissonneuse-batteuse. Il était impossible d'en louer une, car cela leur serait revenu trop cher à la longue. Pour pouvoir effectuer cet achat, ils créèrent un petit groupement au sein de la Coopérative d'utilisation de

matériel en commun (CUMA) du département de l'Isère, en établissant un règlement interne destiné notamment à fixer la liste détaillée des futurs achats. Ils purent obtenir ainsi les machines nécessaires par l'intermédiaire de la CUMA.

A ce propos, il faudrait peut-être préciser ce qu'est une CUMA. Il s'agit d'un organisme chargé de développer la motorisation et la mécanisation. Il achète des machines, par exemple, et les cède aux agriculteurs. Ceux-ci versent chaque année les cotes d'amortissement à la CUMA, jusqu'à l'extinction totale de la dette. Cet organisme permet aux petits agriculteurs de trouver les possibilités de crédit les moins onéreuses, même si leurs moyens sont modestes. Il remplit donc la fonction d'intermédiaire et de promoteur de la mécanisation motorisée de l'agriculture.

Après l'achat de la moissonneuse-batteuse, nos cinq agriculteurs firent l'acquisition des autres machines suivantes: une presse ramasseuse et un râteau faneur-andaineur la deuxième année, un pulvérisateur la troisième année.

L'achat en commun de ces matériels les a naturellement aussi obligés à travailler en commun. Ce système donna de si bons résultats qu'il les engagea à effectuer ensemble également d'autres travaux, tels que les sarclages, les transports, la pose de tuyaux de drainage, etc., et cela même quand il ne s'agissait pas d'employer le matériel de la communauté. En outre, comme chacun possédait déjà antérieurement diverses machines, les prêts mutuels de matériels se montrèrent très profitables pour tous.

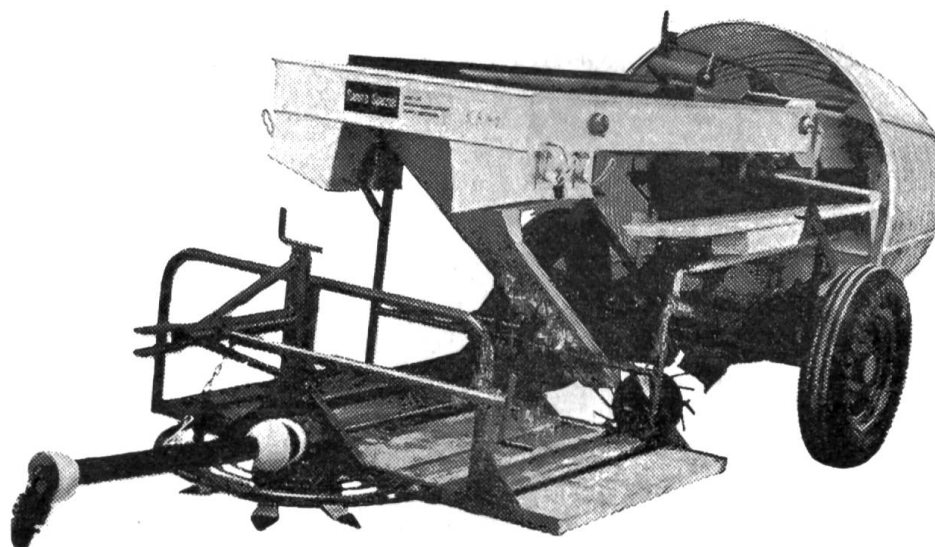
Un exemple illustrera encore mieux l'intérêt présenté par ces échanges fructueux de machines. L'un des cinq agriculteurs a la garde du râteau faneur-andaineur. Il utilisera cette machine avec son tracteur non seulement sur ses prairies à lui, mais aussi sur celles de ses associés. En compensation, ceux-ci lui rendront d'autres services. A chacun sa spécialité.

Ces agriculteurs s'efforcent avant tout de s'adapter aux exigences du moment en travaillant soit ensemble, soit séparément. Chacun est responsable du matériel qui lui a été confié et doit en assurer l'entretien. Toutes les fois qu'un des associés effectue des travaux sur les champs des autres copropriétaires, il note le temps qu'il lui a fallu pour cela. Le décompte de ces heures de travail est établi à la fin de l'année par celui qui a la charge de tenir la comptabilité.

Dans cette petite association, les familles sont entièrement autonomes et indépendantes. Elles participent cependant à la vie de la communauté.

Cette communauté d'agriculteurs montre que les petites exploitations peuvent surmonter leurs difficultés actuelles et envisager l'avenir avec confiance, à condition que de semblables communautés soient bien dirigées. Souhaitons que cet exemple, et aussi celui fourni par la récente création, en Suisse romande, d'une Coopérative d'achat et d'utilisation de machines agricoles (CAMA), soient bientôt suivis sur une vaste échelle dans toute la Suisse.

Pour la récolte des pommes de terre précoces  
La **SAMRO**-Spéciale mod. 1964



Grâce à une méthode de travail spéciale, la SAMRO vous livre un produit marchand, avec plus de facilité et moins de peine.

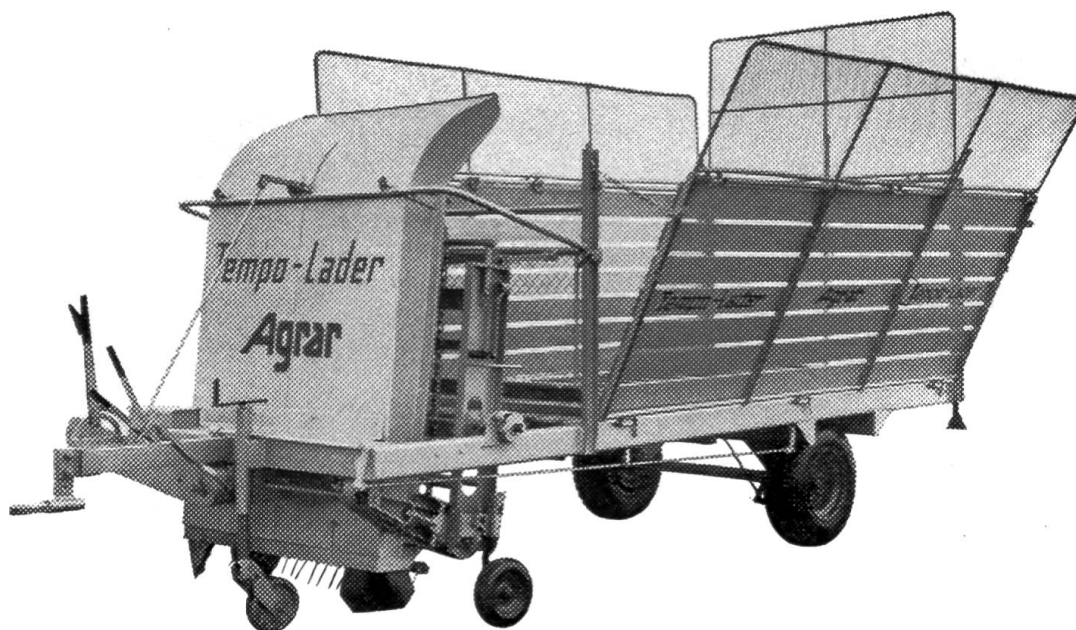
Il reste encore des machines disponibles pour la saison 1964.

**Kunz & Cie.** Berthoud/BE

Fabrique de machines

Téléphone (034) 2 55 55

**Suisse romande: B. Burri, machines agricoles, Le Mont s. Lausanne**  
Téléphone (021) 32 03 05



## La nouvelle autochargeuse AGRAR

aussi pour votre domaine la machine idéale. Ses avantages sont incontestables, car à la construction de l'autochargeuse AGRAR les besoins de l'agriculteur suisse ont été considérés. Ses spécialités: Ramassage propre du fourrage, sans que celui-ci soit pressé ou sali, donc la machine appropriée pour ramasser l'herbe chaque jour et pour l'ensilage. Alimentation par le haut et remplissage du char sans mouvement du tapis roulant. En conséquence possibilité de poser des supports d'élévateur à char, parois latérales repliables et sur demande prolongation pour fourrage sec agrandissant la contenance à 20 m<sup>3</sup>. Demandez-nous le prospectus détaillé.

Fabrique de mach. agricoles SA  
Wil SG

---

Veuillez m'envoyer le prospectus de l'autochargeuse AGRAR.

Nom: .....

Adresse: .....